

SYNDICAT DES EAUX DE L'ABBAYE DES TROIS ROIS

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU 12 JUILLET 2017

Le 12 juillet 2017, à 20 heures 30, se sont réunis en mairie de MARVELISE:

- Jean Marie JACOB, président,
- Francis LHOMME, vice-président
- Cyril COURNEVAUX, vice-président,
- les délégués : Guy SAINTVOIRIN, Jean BOURQUIN, David GENIN, Jérôme SIMEANT, Marie Odile BROUDIC, Jean Paul BELON, Frédéric ROUTHIER, Nicolas CHAUMONT, Jean François GREMAUX, Christian MORA.
- Fanny GREFFE et Sébastien HUSTET-GRANGE, VEOLIA
- Michel BOURRELIER, MBConseils.

1 : Election d'un secrétaire de séance :

Christian MORA est élu à l'unanimité.

2 : Approbation du compte rendu de la réunion du 11 mai 2017 :

Le compte rendu est validé à l'unanimité.

3 : Indemnité de la Trésorière :

Madame VIARD a quitté la trésorerie de L'ISLE sur le DOUBS, où elle a été remplacée par Madame Marilyne FAURE. Pour que celle-ci puisse toucher son indemnité, le conseil syndical doit prendre une nouvelle délibération. Cette indemnité est à 100 % celle allouée précédemment. Décision adoptée à l'unanimité.

4 : Questions à VEOLIA :

- Le tarif du 1^{er} semestre 2017 n'a toujours pas été transmis au syndicat, ni à MBConseils, or ce tarif doit être connu avant chaque période de facturation : Sébastien HUSTET-GRANGE va faire le nécessaire.
- Les factures d'analyses de l'ARS adressées à la commune de BRETIGNEY doivent être honorées par Véolia. La commune fera suivre ces factures et une information sera adressée à l'ARS.
- Il en est de même des factures d'électricité : la première a été payée par la commune qui devra établir un titre de recette à Véolia pour se faire rembourser.
- La commune de GRAMMONT souhaite un contrôle de ses poteaux d'incendie : la convention doit être signée prochainement entre le syndicat et Véolia, qui attendait le feu vert du président pour la proposer à la signature de sa direction. Feu vert lui est donné.
- Le réservoir de Brétigny n'a pas encore été nettoyé : Véolia devra le faire en prenant en compte plusieurs impératifs :
 - le risque de désamorcer l'UV,

- le besoin d'eau d'un agriculteur pendant la traite,
- l'arrêté sécheresse pris par le Préfet du DOUBS en cours actuellement.

Le lavage ne sera donc pas réalisé avant octobre 2017.

-Présentation du RAD (Rapport Annuel du Délégué) 2016 : Fanny GREFFE présente les points essentiels de ce rapport : le fait marquant est l'augmentation du rendement réseau, qui passe de 62.7 % à 73.8 %, et ce grâce aux réparations de fuites par Véolia et aux renouvellements de canalisations réalisés par le syndicat.

5 : Présentation du RPQS (Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service d'eau potable) 2016 :

Michel BOURRELIER présente ce rapport qui reprend les données du RAD et les données propres du syndicat, notamment financières. A noter que, depuis cette année, l'observatoire de l'Eau demande le montant des impayés par rapport au montant total de la facturation, pour évaluer l'impact de la loi BROTTE.

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il sera transmis au contrôle de légalité avec la délibération l'approuvant avant d'être communiqué aux communes adhérentes.

6: Travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable : ouverture des plis du 25 avril 2017 :

- 6.1: Projet Station- réservoir de GENEY :

Une convention est nécessaire pour le passage de la conduite dans les bois communaux de GENEY : cette convention tripartite sera rédigée par l'ONF et signée par la commune de GENEY, le syndicat de l'Abbaye des trois Rois et l'ONF. Elle aura la forme d'une concession d'une durée initiale de 50 ans. Une indemnité libératoire d'un montant de 425 €, déterminée par l'ONF, sera versée par le syndicat à la commune de GENEY.

Adopté à l'unanimité.

- 6.2 : Planning des travaux :

Deux bucherons spécialisés ont été trouvés pour dégager l'emprise : un pour les feuillus et l'autre pour les résineux. Ils seront opérationnels début septembre.

Les travaux pourront donc commencer en septembre 2017. Le président fera une réunion de lancement des travaux en septembre.

7: Focus sur la procédure de DSP :

Les deux candidats en lice (Société de Distribution Gaz et Eaux et Véolia) ont été auditionnés et ont revu leurs offres. Une ultime offre leur a été demandée pour le 9 septembre, dernier délai. Cette ultime offre sera déterminante, avant la finalisation du projet de contrat.

8 : Questions et informations diverses:

-8.1 : Expropriation d'une doline dans le PPI :

L'avis d'expropriation a été notifié par le président aux propriétaires qui n'ont pas retiré le recommandé. Il a donc dû prendre les services d'un huissier pour le notifier officiellement. L'offre de dédommagement doit suivre la même procédure, que le président devra engager.

La prochaine réunion est prévue à GRAMMONT

La séance est close à 23 heures.

Dressé par MBConseils, le 17 juillet 2017.